

PROGRAMMES

CE2D professionnel (CE2D P)

Pour l'obtention du Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré de l'enseignement professionnel, les candidats sont interrogés sur des matières des troisième et quatrième années de l'enseignement secondaire professionnel.

1 - quatre matières obligatoires :	Numéro du programme	Lien vers le programme	Remarque(s)
Français (3h)	464/2015/240	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/464-2015-240.pdf	/
Mathématique (2h)	480P/2017/240	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/480P-2017-240%20.pdf	/
Langue Moderne (2h)	503/2020/240	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/503-2020-240.pdf	
Formation scientifique (2h)	471/2017/240 (2eme edition)	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/471-2017-240(2e%20edition).pdf	/
Formation historique et géographique (2h)	Géographie : 465/2015/240 Histoire : 466/2015/240	http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/465-2015-240.pdf http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/466-2015-240%20.pdf	/
2 - les cours théoriques et pratiques de l'option de base groupée (OBG).	Merci de rechercher le programme de l'OBG sur www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes pour autant que l'OBG souhaitée soit organisable au jury.		